

Politique alimentaire des villes suisses #8



La politique alimentaire de la ville de Winterthur

Stratégies, activités, mesures et conditions-cadres

Bettina Scharrer, Luisa Kubioka, Kathrin Utz

Juin 2024

Citation :

Scharrer B, Kubioka L, Utz K. 2024. *La politique alimentaire de la ville de Winterthour. Stratégies, activités, mesures et conditions-cadres*. La politique alimentaire des villes suisses #8. Berne, Suisse: Centre for Development and Environment (CDE), avec Bern Open Publishing (BOP). <https://doi.org/10.48350/196729>.

Autrices : Bettina Scharrer, Luisa Kubioka, Kathrin Utz (CDE)

Édition formelle : Chiara Heiss, Fabia Lüthi (CDE)

Traduction de l'allemand : DeepL Pro

Relecture : Talide Cividino et Raoul Bickel

Photo de couverture : House of Winterthour

Disponibilité : La publication est disponible sur : <https://doi.org/10.48350/196729>

Cette publication est aussi disponible en allemand.

Contact: bettina.scharrer@unibe.ch

DOI: 10.48350/196729

© 2024, les autrices

Ce rapport est mis à disposition sous Licence 'Creative Commons Attribution' International 4.0 (CC BY 4.0). Les termes de cette licence sont consultables à <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>. Utilisation commerciale des contenus de cet ouvrage autorisée sur demande auprès des autrices.

Centre for Development and Environment (CDE)

Université de Berne

Mittelstrasse 43

3012 Berne

Suisse

www.cde.unibe.ch

Ce Working Paper est le fruit d'une étude comparative et d'un échange d'expériences sur les stratégies et les activités de gouvernance alimentaire urbaine. Réalisée par le Centre for Development and Environment, cette étude a bénéficié de la collaboration des villes partenaires du projet : Bâle, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, St-Gall, Winterthour et Zurich. Le financement de l'étude comparative a été assurée par la Fondation Mercator Suisse et les villes partenaires du projet.

b
UNIVERSITÄT
BERN

CDE
CENTRE FOR DEVELOPMENT
AND ENVIRONMENT

Kanton Basel-Stadt

Stadt Biel
Ville de Bienne

Stadt Bern

Ville de Fribourg

VILLE DE
GENÈVE

Ville de Lausanne

st.gallen

Stadt Winterthour

Stadt Zürich

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere

Cette étude comparative s'inscrit dans le cadre du co-projet transdisciplinaire «Les villes, moteurs de systèmes alimentaires durables». Mené conjointement par le Centre for Development and Environment (CDE) de l'Université de Berne et la Haute école spécialisée bernoise, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL, ce co-projet bénéficie du soutien principal de la Fondation Mercator Suisse.

Table des matières

Introduction	5
1 Cadre légal et lignes directrices générales pour une alimentation durable	6
1.1 Ancrage légal	6
1.2 Exigences relatives aux marchés publics	6
1.3 Lois non contraignantes transnationales	8
1.3.1 Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan MUFPP	8
2 Politique et administration	8
2.1 Stratégies et programmes pour un système alimentaire urbain durable	8
2.2 Intégration de la thématique dans les structures administratives et les ressources de la ville ...	9
2.3 Interventions parlementaires et initiatives déposées par la société civile sur cette thématique	10
2.4 Appartenance à des initiatives et à des réseaux interurbains	12
3 Marchés publics et restauration collective publique	12
3.1 Restauration collective	12
3.1.1 Directives concernant les parts de labels, les repas selon la pyramide, les parts de nourriture à base de plantes	12
3.1.2 Déchets alimentaires	13
3.1.3 Subventionnement de menus durables	13
3.2 Autres éléments concernant les marchés publics et les appels d'offres	13
4 Promotion des structures de vente directe, du régionalisme et de la transparence	13
4.1 Soutenir les initiatives visant à redéfinir les relations entre les consommateur·trice·s et les producteur·trice·s	13
4.1.1 Marchés couverts, magasins pop-up, plateformes internet, épicerie participative, ACP	13
4.2 Marchés hebdomadaires	13
4.3 Promotion des labels régionaux	13
4.4 Projets pour le développement régional (PDR)	14
4.5 Promotion de la durabilité et de la provenance régionale dans la restauration	14
4.6 Plateformes d'achat, de logistique et de mise en réseau pour les exploitations agricoles et la restauration	14
4.7 Soutien logistique pour la vente directe	14
4.8 Promotion de structures de transformation à usage collectif	14
5 Surfaces agricoles utiles en mains publiques et agriculture urbaine	14
5.1 Gestion des terres et des exploitations agricoles	14
5.2 Promotion du jardinage urbain et des jardins communautaires	15
6 Sensibilisation et éducation	15
6.1 Campagnes et informations pour une alimentation durable et thèmes associés	15

6.1.1	Événements	16
6.1.2	Soutien aux lieux d'échange et d'apprentissage	16
6.1.3	Maison de l'alimentation	16
6.1.4	Intégration de la thématique dans l'enseignement scolaire, fermes et jardins scolaires	16
6.2	Formation professionnelle et continue	16
7	Réseaux et participation de la société civile	16
7.1	Soutien aux mouvements de la société civile et à la coopération en matière de recherche pour une alimentation plus durable	17
7.2	Participation à la mise en place d'un conseil de l'alimentation ou d'un forum sur l'alimentation	17
7.3	Autres projets de la société civile (sélection)	17
	Résumé et conclusions	17
8	Bibliographie et sources.....	20
8.1	Actes législatifs de la Confédération suisse.....	20
8.2	Actes législatifs du canton Zurich	20
8.3	Actes législatifs de la ville de Winterthour	20
8.4	Interventions parlementaires et initiatives de la ville Winterthour.....	20
8.5	Publications officielles	20
8.6	Sites Internet	22
8.7	Interviews	23

Introduction

62% de la population suisse vit aujourd'hui en ville, et 22% de personnes supplémentaires vivent sous influence directe des centres urbains. Au total, environ 85% de la population suisse réside donc dans des villes et leurs agglomérations.¹ Par conséquent, les villes sont des actrices extrêmement importantes qui peuvent contribuer de manière décisive à la transformation de nos systèmes alimentaires non durables. Elles développent pour ce faire des stratégies ciblées, prennent des mesures et utilisent des leviers évidents pour exercer une influence directe, par exemple au travers de la restauration collective publique. De nombreuses villes ont désormais pris conscience de la marge de manœuvre dont elles disposent et accordent plus de poids à la politique alimentaire dans leur agenda communal pour tenir compte de la durabilité et des objectifs climatiques.

Il n'existait jusqu'à présent aucune étude comparative détaillée sur la gouvernance alimentaire urbaine en Suisse recensant de manière systématique les différentes stratégies et activités des grandes villes et examinant l'importance et l'impact des mesures et projets en cours en la matière. Dans le cadre du projet transdisciplinaire « *Les villes, moteurs de systèmes alimentaires durables* » mené conjointement par le Centre for Development and Environment CDE de l'Université de Berne et la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires BFH-HAFL, ces thématiques importantes sont abordées dans le premier lot de travail du projet, et la politique de gouvernance alimentaire urbaine des villes partenaires du projet, à savoir Bâle, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Saint-Gall, Winterthour et Zurich, est étudiée.

Les stratégies de gouvernance alimentaire urbaine et les activités en cours dans les villes impliquées ont été répertoriées au moyen de recherches approfondies et systématiques sur la base de documents et de sites Internet. Les résultats d'entretiens semi-standardisés conduits par des experts avec les personnes responsables et les représentants des neuf villes partenaires ont permis de compléter ces données. Les résultats présentés dans les neuf *Working Papers* ou documents de travail - un par ville partenaire - sont, de plus, marqués par l'important échange transdisciplinaire de connaissances qui a eu lieu essentiellement lors d'ateliers réunissant les neuf villes partenaires.

La série de documents de travail informe sur l'état d'avancement des stratégies et des activités de gouvernance alimentaire ainsi que sur les mesures et les conditions cadres légales dans les différentes villes. Toutes les villes ont été analysées à l'aune des mêmes catégories, en tenant compte des champs d'action offrant des leviers de transformation. La table des matières des neuf documents de travail est donc identique.

La série de documents de travail offre une base solide pour l'élaboration d'un livre blanc sur les stratégies de gouvernance alimentaire urbaine des villes suisses, document qui constituera une synthèse des connaissances acquises à travers l'expérience des différentes villes et le processus transdisciplinaire. Les stratégies mises en œuvre par le biais d'activités, de mesures et de projets doivent également être classées et évaluées en fonction de leur impact. Les stratégies particulièrement prometteuses ayant un potentiel de développement seront identifiées, présentées à titre d'exemple de bonnes pratiques pour les différents champs d'action et mises à disposition de toutes les communes intéressées. Il s'agit également de montrer les obstacles à la mise en œuvre et comment ils peuvent être surmontés.

L'ensemble du projet avec tous les lots de travail est soutenu financièrement par la Fondation Mercator Suisse, et l'étude comparative avec analyse de documents est soutenue, en plus, par les neuf villes partenaires susmentionnées et par l'Union des Villes Suisses. Les lots de travail 2 et 3 qui analysent le système alimentaire de la ville de Berne ainsi que l'accès des personnes touchées par la pauvreté à des aliments sains à Berne sont également soutenus, outre par la Fondation Mercator, par la Ville de Berne et par la société « Oekonomische Gemeinnützige Gesellschaft Bern » (OGG Bern).

¹ [Confédération suisse, Office fédéral de la statistique OFS \(2023\) : Répartition spatiale](#)

1 Cadre légal et lignes directrices générales pour une alimentation durable

1.1 Ancrage légal

En 2012, la population de Winterthour a accepté le contre-projet à l'initiative populaire "WINERGIE 2050 - L'avenir énergétique de Winterthour est renouvelable" et s'est prononcée en faveur des objectifs de politique énergétique et climatique de la société à 2000 watts, à savoir une réduction des émissions de CO₂ à 2 tonnes par personne d'ici à 2050. Cet objectif a été révisé en 2019 pour viser la neutralité carbone en 2050. Le 24 février 2021, l'exécutif communal transmettait un concept énergétique et un plan de mesures au parlement communal, proposant de modifier la décision de principe liant les autorités. Le projet de l'exécutif prévoyait que Winterthour atteigne la neutralité climatique d'ici à 2050. En mai 2021, le parlement a toutefois modifié l'objectif pour avancer son échéance de 2050 à 2040 et décidé que deux variantes devaient être soumises au corps électoral. Lors de la votation populaire du 28 novembre 2021 sur les objectifs climatiques de la ville de Winterthour, l'objectif de neutralité carbone d'ici à 2040, également recommandé par la ville de Winterthour, a été adopté à 60,41% des voix. En conséquence, le concept énergétique et climatique déjà existant² et un nouveau plan de mesures 2021 - 2028³ ont été adaptés pour atteindre le nouvel horizon de neutralité carbone en 2040.⁴ L'objectif intermédiaire de 1,0 tonne d'équivalent CO₂ par personne en moyenne d'ici 2035 a également été avancé de deux ans, à 2033 (en zone urbaine).

Ces objectifs de neutralité carbone en 2040 sont fixés dans la décision de principe contraignante pour les autorités "Décision concernant les objectifs en matière de politique énergétique et climatique (SRS 7.4-1)".⁵ Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2040, le thème de l'alimentation durable est traité, parmi d'autres mesures, dans le plan de mesures pour le territoire de la ville et l'administration (cf. 2.1.). La loi fédérale RS 641.71 sur la réduction des émissions de CO₂ est déterminante en tant que norme législative supérieure.

1.2 Exigences relatives aux marchés publics

Niveau fédéral

Dans la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) révisée en 2019, l'attention portée aux aspects écologiques et à la prise en compte des trois dimensions de la durabilité est plus importante que dans la version précédente. La définition du but de l'art. 2a. LMP, cela s'exprime par la phrase suivante : "La présente loi vise à

- a. l'utilisation économique et durable des fonds publics sur le plan économique, écologique et social".⁶

Les prescriptions légales relatives à la protection de l'environnement jouent en outre un rôle dans trois autres articles. L'article 12 de la LMP stipule que les marchés publics ne sont attribués qu'aux soumissionnaires qui respectent les prescriptions légales locales en matière de protection des ressources naturelles et de l'environnement. En conséquence, le droit suisse de l'environnement doit être respecté en Suisse et les conventions internationales sur la protection de l'environnement désignées par le Conseil fédéral doivent être respectées à l'étranger.⁷ En cas de non-respect de ces prescriptions, les soumissionnaires peuvent être exclus d'une procédure d'adjudication ou l'adjudication peut être révoquée, conformément à

² [Protection de l'environnement et de la santé de Winterthour \(2021\) : Concept énergétique et climatique 2050. Rapport de base.](#)

³ [Protection de l'environnement et de la santé de Winterthour \(2021\) : Concept énergétique et climatique 2050. Rapport technique Plan de mesures 2021-2028.](#)

⁴ [Protection de l'environnement et de la santé de la ville de Winterthour \(2022\) : Concept énergétique et climatique 2040. Addendum au rapport de base et au rapport technique Plan de mesures 2021-2028 du concept énergétique et climatique 2050.](#)

⁵ [Ville de Winterthour \(2012\) : SRS 7.4-1 Décision concernant les objectifs en matière de politique énergétique et climatique.](#)

⁶ [Confédération suisse \(2019\) : RO 2020 641 Loi fédérale sur les marchés publics \(LMP\), p. 641.](#)

⁷ Ibid. p. 647 sq.

l'art. 44 LMP.⁸ En outre, selon l'art. 30 de la LMP, l'adjudicateur a la possibilité de prévoir des "spécifications techniques visant à préserver les ressources naturelles ou à protéger l'environnement"⁹. L'art. 29, al.1 de la LMP énumère les critères d'adjudication, parmi lesquels figure désormais la durabilité. De plus, l'art. 29, al.4 LMP stipule que "pour les prestations standardisées [...] l'adjudication peut se faire exclusivement selon le critère du prix global le plus bas, pour autant que, sur la base des spécifications techniques de la prestation, des exigences élevées en matière de durabilité soient garanties sur les plans social, environnemental et économique".

Niveau canton

Le canton de Zurich a déjà adhéré à l'Accord intercantonal révisé sur les marchés publics du 15 novembre 2019. Depuis le 1er octobre 2023, la loi sur l'adhésion à l'accord intercantonal sur les marchés publics (BeiG IVöB, LS 720.1)¹⁰ ainsi que la révision totale de l'ordonnance sur les adjudications (SVO, LS 720.11) sont en vigueur.¹¹ La nouvelle ordonnance accorde une plus grande importance à la durabilité, ce qui se reflète dans les articles 2, 12, 29 et 30 de l'AIMP 2019.

En outre, l'administration cantonale suit la nouvelle politique d'achat définie en mars 2018 par le Conseil d'Etat zurichois, qui fixe une base commune pour des achats durables.¹² En principe, les achats doivent être économiques, écologiques, sociaux, transparents, conscients des risques, corrects, compétents, neutres et équitables. L'achat doit être précédé d'une évaluation des besoins ainsi que d'une analyse du cycle de vie, de la durée de vie et de la recyclabilité du produit à acheter. Doit également être vérifié qu'il a été produit dans des conditions de travail équitables et dans le respect des dispositions de l'OIT. En ce qui concerne les achats de denrées alimentaires, il est recommandé de respecter des principes tels que le caractère régional, saisonnier et biologique ainsi que de réduire la part des produits d'origine animale, afin de contribuer à la réduction de la charge environnementale. Les adaptations permettent aux pouvoirs adjudicateurs de pondérer davantage les aspects de durabilité et d'exploiter ces nouvelles marges de manœuvre. Ce renforcement de l'importance de la durabilité influencera de plus en plus la conception des critères dans les appels d'offres. Enfin, il est toujours fait référence à la "Boussole de durabilité"¹³, à la plateforme de connaissances sur l'achat public durable¹⁴ et aux recommandations de l'OFEV pour des achats publics durables dans le domaine de l'alimentation¹⁵.

Niveau Ville

Winterthour dispose depuis longtemps déjà d'une "directive sur les achats en matière de durabilité sociale"¹⁶, qui comporte 16 points et contient des critères d'équité. Au point 10, la plateforme "Boussole de durabilité" fait notamment référence aux produits agricoles. Dans le cadre du programme de législature de la ville pour les années 2022 à 2026, l'introduction et la mise en œuvre de directives pour des achats durables sont également mentionnées dans l'orientation « Protection du climat et adaptation climatique » pour l'objectif net zéro de l'administration municipale.¹⁷ D'ici 2028, conformément au « Concept énergétique et climatique 2040 », les achats de la ville doivent être orientés de manière conséquente selon des critères écologiques et les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites. Ainsi, l'administration

⁸ Confédération suisse (2019, p. 662 et sq.).

⁹ Ibid. p. 657.

¹⁰ [Loi sur l'adhésion à l'accord intercantonal sur les marchés publics du 15 novembre 2019 \(BeiG IVöB, LS 720.1\) du 20 mars 2023](#)

¹¹ [Ordonnance sur les adjudications \(Submissionsverordnung, SVO\) du 28 juin 2023 du canton de Zurich.](#)

¹² [Canton de Zurich \(2018\) : Politique d'achat du Conseil d'Etat.](#)

¹³ [PUSCH Protection pratique de l'environnement \(2024\) : Boussole de durabilité. Marchés publics. Alimentation et service de restauration.](#)

¹⁴ [PAM \(2024\) : Vous trouverez ici, sur la plateforme de connaissances sur les marchés publics durables \(MPD\), des informations et des outils mis à disposition et utilisés par les services d'achat et les spécialistes de tous les niveaux fédéraux.](#)

¹⁵ [Beelong et Office fédéral de l'environnement \(2020\) : Recommandations pour des achats publics durables dans le domaine de l'alimentation. Produits alimentaires, équipements de cuisine, produits d'entretien et services de restauration collective.](#)

¹⁶ [Ville de Winterthour, service des marchés publics \(2016\) : Richtlinie Beschaffungswesen Soziale Nachhaltigkeit \(Approuvé par SR.16.110-1 du 03.02.2016\).](#)

¹⁷ [Ville de Winterthour \(2022\) : Programme de législature 2022–2026, p.19.](#)

communale doit créer des règles et des outils pour ses achats (investissements, biens de consommation, services) en mettant particulièrement l'accent sur les effets climatiques, aussi bien dans la production et la mise à disposition que dans l'exploitation ultérieure des biens et des services. Pour ce faire, il est possible de:

- définir les bases d'un achat écologique
- adapter les règlements d'achat et les guides d'achat
- mettre en œuvre des projets pilotes dans le domaine de l'achat
- créer une plate-forme d'achat commune (voir aussi CIEM)

1.3 Lois non contraignantes transnationales

1.3.1 Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan MUFPP

Winterthour n'a pas signé le Milan Urban Food Policy Pact MUFPP jusqu'à présent. L'adhésion à des conventions transnationales dans le domaine de l'alimentation n'est pas à l'ordre du jour pour le moment.

2 Politique et administration

2.1 Stratégies et programmes pour un système alimentaire urbain durable

Le Concept énergétique et climatique 2040 (EKK 2040) sus-mentionné et la stratégie environnementale de la ville de Winterthour pour la période 2021-2025¹⁸ sont des textes d'importance pour la mise en place d'un système alimentaire urbain durable. Dans l'EKK 2040 Dans l'*addendum* au rapport de base et au rapport technique de l'EKK 2040", 55 mesures sont proposées pour la période 2021-2028 afin d'atteindre les objectifs de neutralité carbone. Elles portent sur les quatre champs d'action suivants : 1) Approvisionnement en énergie et bâtiments, 2) Mobilité, 3) Economie locale, consommation et loisirs et 4) Communication et processus participatifs.

Le thème de l'alimentation est traité dans l'ensemble de mesures "Economie locale, consommation et loisirs". Sous "W4 Une alimentation respectueuse du climat"¹⁹, les deux objectifs "W4.1 Promouvoir une production alimentaire locale respectueuse du climat" et "W4.2 Réduire le gaspillage alimentaire" sont fixés à l'échelle de la zone urbaine. Pour l'administration municipale, l'objectif "W8.1 Mettre en place une restauration municipale respectueuse du climat" est mentionné sous "W8 Une alimentation durable".²⁰ Un "Concept de mise en œuvre d'une alimentation respectueuse du climat" a été élaboré afin de mettre en œuvre les trois mesures regroupées sous « Une alimentation respectueuse du climat ».

Pour la mise en œuvre des trois mesures dans le domaine de « l'alimentation respectueuse du climat », le « concept de mise en œuvre de l'alimentation respectueuse du climat » a été élaboré, dans lequel les résultats du panel de citoyens de l'année 2022 ont été intégrés et qui a été publié le 17 octobre 2023. En effet, environ 17% des émissions de gaz à effet de serre par personne sont liées à l'alimentation. Les principaux leviers pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ont été identifiés dans les domaines du gaspillage alimentaire et de la réduction de la consommation de produits animaux. Le service climat de la ville de Winterthour a donc mis l'accent sur la réduction des déchets alimentaires pour les années 2023 et 2024.²¹

Dans le concept de mise en œuvre, le thème de l'alimentation a été analysé de manière globale, les recoupements avec les missions d'autres départements ont été identifiés et les mesures à prendre pour le territoire de la ville et l'administration municipale ont été redéfinies. Les trois nouvelles mesures suivantes

¹⁸ [Ville de Winterthour, protection de l'environnement et de la santé \(2021\) : Stratégie environnementale de la ville de Winterthour. Période 2021–2025.](#)

¹⁹ [Protection de l'environnement et de la santé de Winterthour \(2021\) : Concept énergétique et climatique 2050. Rapport technique Plan de mesures 2021-2028, p. 5 et 17.](#)

²⁰ Ibid. p. 90 sqq.

²¹ [Ville de Winterthour \(2023\) : Alimentation respectueuse du climat.](#)

sont issues du concept de mise en œuvre. Elles remplacent d'anciennes mesures de l'EKK 2040. W4.1 et W4.2 se rapportent au territoire de la ville, W8.1 concerne l'administration municipale :

- W4.1 (NOUVEAU) Faire découvrir et expérimenter une alimentation respectueuse du climat
- W4.2 (NOUVEAU) Coordonner les mesures en rapport avec l'alimentation
- W8.1 (NOUVEAU) Mettre en place une restauration municipale respectueuse du climat.²²

Pour chaque mesure, des objectifs mesurables (indicateurs), des investissements supplémentaires et le potentiel d'impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre ont été évalués.²³ L'état actuel de la mise en œuvre et de la planification de ces mesures est présenté dans le cockpit climatique de la ville de Winterthur.²⁴ Il convient également de mentionner le plan directeur communal, actuellement en cours de révision. Le projet contient quelques mesures concernant l'utilisation des surfaces agricoles et des espaces verts.²⁵

2.2 Intégration de la thématique dans les structures administratives et les ressources de la ville

Le thème "alimentation durable" ne dispose pas d'un service spécifique et est rattaché au service "climat" dans le domaine de la protection de l'environnement et de la santé. Le service Climat réalise, en collaboration avec différents partenaires, des projets dans les domaines de l'adaptation au climat et de la réalisation de l'objectif net zéro (y compris l'alimentation durable). Il est responsable du pilotage et de la coordination de la mise en œuvre et du développement des mesures climatiques ainsi que des relations publiques et de la communication sur le thème du climat.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des départements, domaines et divisions. Seuls ceux qui sont directement ou indirectement impliqués dans le thème transversal "alimentation" ou qui peuvent exercer une influence dans ce domaine sont mentionnés ici.

Département Sécurité et environnement

- Domaine de la protection de l'environnement et de la santé
 - Service Climat
- Police municipale
 - Police administrativeAccès aux marchés hebdomadaires ; lignes directrices ravitaillement pour autorisation de manifestations

Département Écoles et Sport

- Office scolaire
- Famille et prise en charge
 - Restauration scolaire

Département Finances

- Immobilier
 - Restaurants
 - Agriculture
 - Système de Pünten

²² [Ville de Winterthur, Protection de l'environnement et de la santé, Service du climat \(2023\) : Concept de mise en œuvre d'une alimentation respectueuse du climat. Concept énergétique et climatique. Version 1.6, p. 4.](#)

²³ Voir les fiches de mesures en annexe de l'EKK 2040 et dans le concept de mise en œuvre d'une [alimentation respectueuse du climat, p. 17 sqq.](#)

²⁴ [Ville de Winterthur \(2024\) : Klima-Cockpit Winterthur](#)

²⁵ [Ville de Winterthur \(2023\) : Projet de plan directeur communal](#)

Département Construction et mobilité

- Office des permis de construire
 - Service juridique
 - Service des achats

Département Présidentiel

- Développement urbain
 - Développement social urbainSoutient entre autres les jardins communautaires, processus participatifs

Département des affaires sociales

- Personnes âgées et des soins
 - Des maisons de retraite avec leurs restaurants

Département Services techniques

- Espaces verts

Dans le "Concept de mise en œuvre pour une alimentation respectueuse du climat" de 2023, comme déjà dans le plan de mesures de l'EKK 2040 de 2021, les fiches de mesures donnent une estimation du surcroît de dépenses d'investissement et de frais de personnel pour la mise en œuvre de chaque mesure.

Pour l'introduction et la mise en œuvre de la nouvelle mesure "W4.1 Faire découvrir et expérimenter une alimentation respectueuse du climat", on s'attend à des coûts supplémentaires annuels récurrents de CHF 30'000. Aucun poste supplémentaire n'est prévu pour les nouvelles mesures : la mise en œuvre s'effectue dans le cadre des ressources en personnel déjà recrutées pour le service Climat. Pour le renforcement de la nouvelle mesure W4.2 "Coordonner les mesures en rapport avec l'alimentation", des coûts supplémentaires annuels récurrents de CHF 10'000 sont prévus en 2024 et de CHF 20'000 à partir de 2025. Pour l'introduction et la mise en œuvre de la nouvelle mesure W8.1 "Mettre en place une restauration municipale respectueuse du climat", on s'attend à des coûts supplémentaires annuels récurrents de CHF 20'000 en 2024 et de CHF 10'000 à partir de 2025.

2.3 Interventions parlementaires et initiatives déposées par la société civile sur cette thématique

2022.99 Question écrite Date de réception : 28.11.2022 Kramer-Schwob Franziska, Blum Martina "Foodsave et journées sans viande dans les centres municipaux pour personnes âgées".	Le panel citoyen de Winterthur pour une meilleure protection du climat a intégré l'alimentation ou les émissions de CO2 de l'alimentation et de la sécurité alimentaire dans son rapport final du 3 avril 2022. La question écrite porte sur la réponse aux questions suivantes concernant le <i>Foodsave</i> et la réduction de CO2 dans les centres municipaux pour personnes âgées. <i>Foodsave</i> : 1) Que font les centres municipaux pour personnes âgées avec les restes (etc.) ? 2) Les centres pour personnes âgées achètent-ils aussi des légumes tordus, trop gros, trop petits, etc. Réduction du CO2 : 1) Quand les jours sans viande sont-ils introduits ? Combien y en a-t-il par semaine ? 2) Sont-ils prêts à investir l'argent économisé dans de la viande qualitativement plus durable ? Le conseil municipal a répondu à cette question et l'a classée sans suite. ²⁶
2018.68 Interpellation Date de réception : 02.07.2018	Les écoles de Winterthur proposent aux élèves de l'école primaire un petit-déjeuner et un déjeuner dans le cadre de l'accueil parascolaire. Selon l'information transmise aux parents, le repas de midi est ici aussi "sain et adapté aux enfants", et l'on peut supposer qu'il en va de même

²⁶ [Parlement de la ville de Winterthur \(2023\) : Foodsave et journées sans viande dans les centres municipaux pour personnes âgées.](#)

<p>Geering Andreas, Banholzer Lilian, Dürr Renate, Kocher Samuel, Stritt Gabriela</p> <p>"Directives alimentaires pour l'accueil parascolaire"</p>	<p>pour le petit-déjeuner. Dans le cadre de la procédure de soumission pour le nouvel appel d'offres des repas, les questions suivantes se posent :</p> <p>"1.le conseil municipal va-t-il édicter des directives nutritionnelles et de qualité pour les repas et rendre leur contenu public ? Lesquelles ? 2.exigera-t-on des aliments issus d'une production biologique et écologiquement justifiable ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ? 3. exige-t-on pour la viande, la volaille et le poisson une production respectueuse des animaux et sans antibiotiques ? 4. exige-t-on que les produits de boulangerie soient fabriqués avec un long temps de repos de la pâte ? 5. exige-t-on une production régionale et saisonnière des denrées alimentaires avec des trajets de transport et de stockage courts ? 6. les denrées alimentaires importées sont-elles soumises à des prescriptions garantissant une production respectueuse de l'environnement et équitable vis-à-vis de l'homme et de la nature ? 7. la formation d'apprentis par le fournisseur est-elle un critère d'attribution ? 8. comment et à quelle fréquence le respect des critères de qualité exigés est-il contrôlé par le conseil municipal ?"</p> <p>Le Conseil municipal a répondu à l'interpellation et l'a classée sans suite.²⁷</p>
<p>2015.20 Interpellation</p> <p>Date de réception : 13.04.2015</p> <p>Diener Reto, Baumann Christophe</p> <p>"Les espaces verts publics comme jardins communautaires"</p>	<p>Jusqu'à présent, il n'existe que peu de projets de jardins communautaires à Winterthour. Les signataires posent des questions sur la faisabilité des jardins communautaires. Les questions portent sur la volonté de libérer des espaces verts en cas d'intérêt, la surface estimée qui pourrait être utilisée à cette fin, les conditions cadres possibles et la communication pour de tels projets.</p> <p>Le Conseil municipal a répondu à l'interpellation et l'a classée sans suite.²⁸</p>
<p>2010.132 Question écrite</p> <p>Date de réception : 13.12.2010</p> <p>"Déposée par Heinrich Keller Dénonciation de terres agricoles"</p>	<p>Lors de la séance du conseil municipal du 29 octobre 2007, la conseillère municipale Verena Gick a mentionné que le conseil municipal n'avait pas l'intention de dénoncer des terres agricoles dans un avenir proche. Le conseil municipal ne veut pas ruiner l'existence des agriculteurs privés et de leurs familles en leur retirant leurs terres agricoles. Ce n'est pas nécessaire. Les exploitations agricoles urbaines, telles qu'elles sont actuellement prévues, sont viables en l'état".</p> <p>Le conseil municipal a répondu à la question et l'a classée sans suite.²⁹</p>
<p>2010.123 Question écrite</p> <p>Date de réception : 6.12.2010</p> <p>Banholzer Lilian</p> <p>"Alimentation saine avec des aliments produits de manière durable dans les centres pour personnes âgées".</p>	<p>Dans les différents centres pour personnes âgées, les cuisines ont été transformées de telle sorte qu'il n'est parfois plus possible de stocker du lait frais et que du lait en poudre est servi. Dans ce contexte, l'auteure pose des questions au conseil municipal concernant l'achat, les critères de sélection des producteurs/fournisseurs, la prise en compte de la régionalité, la saisonnalité, la durabilité écologique. Ainsi que des questions sur la suppression de postes et d'emplois.</p> <p>Le conseil municipal a répondu à la question et l'a classée sans suite.³⁰</p>

²⁷ [Parlement de la ville de Winterthour \(2018\) : Directives alimentaires pour l'accueil parascolaire.](#)

²⁸ [Parlement de la ville de Winterthour \(2015\) : Les espaces verts publics comme jardins communautaires.](#)

²⁹ [Parlement de la ville de Winterthour \(2010\) : Dénonciation des terres agricoles.](#)

³⁰ [Parlement de la ville de Winterthour \(2010\) : Alimentation saine avec des aliments produits de manière durable dans les centres pour personnes âgées.](#)

2.4 Appartenance à des initiatives et à des réseaux interurbains

Winterthour est membre du groupe ERFA "Alimentation durable" de l'Union des villes suisses. L'ERFA a été institutionnalisé en juin 2024 par l'Union des villes suisses en tant que groupe de travail « Alimentation durable ».

3 Marchés publics et restauration collective publique

3.1 Restauration collective

Les marchés publics sont régis par la directive relative aux marchés publics socialement durables³¹ et par le cahier des charges pour la restauration scolaire. Trente-huit structures d'accueil avec possibilité de restauration sont gérées pour les enfants des jardins d'enfants et les élèves du primaire, ainsi que quatre tables de midi pour les élèves du secondaire. Au total, 1600 élèves en moyenne y sont nourris chaque jour.³² En réponse à l'interpellation "Directives alimentaires pour l'accueil parascolaire", un cahier des charges pour les entreprises de restauration a été élaboré avec un catalogue de critères³³, applicable depuis 2019. La durée du contrat de prestations est de 5 ans. Le traiteur doit notamment

- proposer chaque jour un menu végétarien
- adapter le plan de menus à la saison
- proposer au maximum trois menus avec de la viande par semaine
- renoncer aux conservateurs, aux édulcorants artificiels et autres additifs
- utiliser une proportion aussi élevée que possible d'aliments de qualité biologique (sans exiger une proportion minimale concrète)
- acheter des légumes et des fruits de plein champ, de serres non chauffées ou chauffées par des énergies renouvelables
- Utiliser des produits sans transport aérien
- acheter des fruits exotiques issus du commerce équitable, de l'huile de palme, si elle existe, certifiée durable
- Acheter de la viande issue d'une production suisse respectueuse des animaux

Une commission des menus contrôle les plans de menus et le respect des directives.

En outre, la mesure "W7.1 Réduire l'impact environnemental et climatique des achats de la ville" s'applique en principe à l'achat de denrées alimentaires.

3.1.1 Directives concernant les parts de labels, les repas selon la pyramide, les parts de nourriture à base de plantes

En principe, il n'existe pas de directives obligatoires pour une part définie de produits labellisés. Les directives déjà mentionnées dans le chapitre précédent s'appliquent. Conformément à la directive sur les marchés publics, les produits importés du Sud doivent être issus d'une production équitable (sans qu'un label spécifique soit indiqué). Pour les "poissons et produits de la mer", ceux qui sont classés orange ou rouge selon le guide du WWF ne doivent pas être proposés. Aucun label spécifique n'est exigé pour la production issue d'un élevage respectueux des animaux.

Dans le cadre de la restauration scolaire, les menus doivent comporter au moins trois composantes (protéines, féculents et légumes), des menus végétariens doivent être proposés tous les jours et des menus avec viande doivent être proposés au maximum trois fois par semaine. Pour le reste, les directives du point 3.1 s'appliquent également.

³¹ [Ville de Winterthour, service des marchés publics \(2016\) : Directive sur les achats socialement durables.](#)

³² [Parlement de la ville de Winterthour \(2018\) : Réponse à l'interpellation concernant les directives alimentaires pour l'accueil parascolaire, déposée par les conseillers municipaux A. Geering \(PDC/EDU\), R. Dürri \(Verts/AL\), G. Stritt \(PS\), L. Banholzer \(PEV\) et sq. Kocher \(PVL\).](#)

³³ Ibid. p. 2 sq.

3.1.2 Déchets alimentaires

Dans le cadre de la mesure «W8.1 (NOUVEAU) Mettre en place une restauration municipale respectueuse du climat», les déchets alimentaires ont été mesurés systématiquement pendant quatre semaines au printemps 2023 dans les centres pour personnes âgées municipaux. Un suivi du gaspillage alimentaire a également été mis en place dans le secteur de la restauration scolaire. Des mesures ont ensuite été mises en œuvre pour réduire le gaspillage alimentaire. Dans la restauration municipale, l'objectif est de réduire les déchets alimentaires de 40% d'ici 2028 par rapport à 2020. Les cinq centres municipaux pour personnes âgées disposent tous d'un restaurant ouvert au public avec leurs propres cuisines.³⁴

Le *Food Waste* doit en outre être combattu par des activités et des campagnes, entre autres par la promotion et le soutien de projets visant à le réduire (ateliers, offres de coaching, etc.). Il s'agit de créer une prise de conscience de la problématique du gaspillage alimentaire à Winterthour et de réduire les quantités de déchets alimentaires. Les entreprises municipales ont un rôle de modèle à jouer et l'implication des prestataires de restauration, notamment dans l'environnement des établissements d'enseignement, est jugée importante.

3.1.3 Subventionnement de menus durables

Non prévu pour le moment.

3.2 Autres éléments concernant les marchés publics et les appels d'offres

Un nouveau modèle d'approvisionnement est actuellement en cours d'élaboration.

4 Promotion des structures de vente directe, du régionalisme et de la transparence

Aucun projet spécifique n'a été trouvé à ce sujet, mais l'activité suivante était prévue sous l'ancienne mesure "W4.1 Promouvoir une production alimentaire locale respectueuse du climat" : "Accompagnement lors de la création de réseaux régionaux d'exploitations agricoles produisant de manière écologique et promotion de la commercialisation directe de producteurs alimentaires locaux". L'athématique de la commercialisation directe n'est pas approfondie pour le moment, car son impact sur la réduction des émissions de CO2 est moins important que celui des autres champs d'action.³⁵

4.1 Soutenir les initiatives visant à redéfinir les relations entre les consommateur·trice·s et les producteur·trice·s.

Le soutien aux initiatives visant à redéfinir les relations entre consommateurs et producteurs n'est pas à l'ordre du jour.

4.1.1 Marchés couverts, magasins pop-up, plateformes internet, épicerie participative, ACP

Aucun contenu n'a été trouvé sur cette thématique ou la thématique n'est actuellement pas (encore) traitée par la ville.

4.2 Marchés hebdomadaires

Aucune information spécifique n'est disponible quant aux conditions applicables pour l'accès aux stands de marché et pour les marchés hebdomadaires.

4.3 Promotion des labels régionaux

La promotion de labels régionaux n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour en ville de Winterthour.

³⁴ [Ville de Winterthour \(2023\) Alimentation respectueuse du climat](#)

³⁵ Interview avec Peter Jann, responsable de la protection de l'environnement et de la santé UGS de la ville de Winterthour, du 9.3.2023.

4.4 Projets pour le développement régional (PDR)

Aucun projet n'est actuellement financé par le biais du PDR.

4.5 Promotion de la durabilité et de la provenance régionale dans la restauration

La ville de Winterthur possède huit restaurants qu'elle loue. Il n'est pas possible de déterminer si, dans le cadre des contrats de bail, des conditions ou des charges sont prévues en lien avec le mode d'approvisionnement en denrées alimentaires (régionales, saisonnières, écologiques). Avec le nouveau guide d'approvisionnement, une plus grande attention pourrait être portée à la promotion de la régionalité et de la durabilité dans la restauration.³⁶ Dans le cadre des semaines du climat de la ville, des entreprises de restauration ont proposé des menus spéciaux pour le climat du 10 au 18 juin 2023.³⁷ Dans le cadre de l'action "Climat à la carte", les restaurants pourront de nouveau proposer un menu climatique chaque jour du 21 mai 2024 au 16 juin 2024. Sont considérés comme menus climatiques les menus végétaliens, les menus végétariens Food-Save ou encore les menus ayant obtenu au moins 4 étoiles au CO2-Quick-Check du canton de Zurich.³⁸

4.6 Plateformes d'achat, de logistique et de mise en réseau pour les exploitations agricoles et la restauration

Aucune plateforme n'est prévue pour le moment.

4.7 Soutien logistique pour la vente directe

La commercialisation directe a été mise de côté.³⁹

4.8 Promotion de structures de transformation à usage collectif

La promotion de structures de transformation à usage collectif n'est pas à l'ordre du jour à Winterthur.

5 Surfaces agricoles utiles en mains publiques et agriculture urbaine

5.1 Gestion des terres et des exploitations agricoles

La ville de Winterthur possède 269 hectares de surfaces agricoles utiles qu'elle loue à six entreprises agricoles municipales selon des principes clairs.⁴⁰ La ville soutient et encourage l'agriculture biologique. Là où c'est possible et réalisable, elle encourage la conversion des exploitations municipales de l'agriculture traditionnelle à l'agriculture biologique. Actuellement, la moitié des six fermes exploitent déjà leurs surfaces selon les directives de l'agriculture biologique. En outre, les exploitations municipales doivent être exploitées à titre principal et non à titre accessoire, et les familles d'exploitants doivent pouvoir disposer d'un revenu suffisant pour vivre. Les aspects de la protection de la nature et de l'aménagement du paysage sont également pris en compte. Au total le territoire communal compte 52 exploitations agricoles.⁴¹

Le plan directeur communal est actuellement en cours de révision. Selon le projet (septembre 2023, projet pour la mise à l'enquête publique)⁴², le concept agricole municipal doit être complété par des directives écologiques et ainsi encourager des formes d'exploitation proches de la nature et écologiques. La préservation des ressources et la protection du climat doivent également être prises en compte. Conformément à la mesure F.2.1.3, les surfaces agricoles du parc périurbain doivent également offrir des possibilités d'agriculture solidaire.

³⁶ Entretien avec Peter Jann du 9.3.2023.

³⁷ [Ville de Winterthur \(2023\) : Menu de la semaine du climat.](#)

³⁸ [Ville de Winterthur \(2024\) : Climat à la carte.](#)

³⁹ Entretien avec Peter Jann du 9.3.2023.

⁴⁰ [Ville de Winterthur, Immobilier \(2015\) : Les principes de la politique agricole de la ville.](#)

⁴¹ [Canton de Zurich \(2024\) : Gemeindeporträt des Kantons Zürich](#)

⁴² [Ville de Winterthur \(2023\) : Projet de plan directeur communal](#)

5.2 Promotion du jardinage urbain et des jardins communautaires

Selon le projet de plan directeur communal, la mesure F.2.1.1 prévoit d'améliorer l'accès public et l'utilisation commune des zones urbaines de Pünten Neuwiesen, Rosenberg et Waldegg.

Jardins communautaires et jardinage urbain

La ville compte deux jardins communautaires, le jardin en permaculture Büel et le jardin communautaire biologique Mattenbach, gérés tous les deux par l'association Gartenstadtgärten.⁴³ Le domaine du Développement social urbain soutient l'association en collaboration avec Stadtgrün Winterthur.

Grâce au projet GreenGo, géré par Stadtgrün Winterthur, la population dispose de surfaces pouvant être réservées à court ou à long terme pour ses propres projets, comme par exemple des jardins d'école, des manifestations, etc.⁴⁴

La ville de Winterthur dispose de 19 parcs et autres installations avec des espaces verts. Il n'est pas clair s'il est prévu d'en mettre des parties à disposition pour un usage de jardins communautaires. Les jardins familiaux sont rattachés au service en charge de l'immobilier au sein du département des finances.

Gestion des jardins familiaux

La ville de Winterthur dispose de 2700 "Pünten" pour une superficie totale de 4673 ares, soit 46,73 hectares.⁴⁵ Les jardins familiaux sont rattachés au service en charge de l'immobilier du département des finances. La ville exploite elle-même 10,60 ha (664 Pünten), tandis que 35,10 ha sont gérés par l'association des locataires de Pünten⁴⁶ avec les associations correspondantes, 0,69 ha supplémentaires par la coopérative de construction Union et 0,74 ha par l'association Pünten Vogelsang.⁴⁷ L'exploitation est régie par un règlement dédié⁴⁸, qui s'oriente entre autres sur les principes reconnus de l'horticulture biologique. Le règlement de l'association Pünten Vogelsang⁴⁹ interdit également, entre autres, l'utilisation d'engrais et de pesticides synthétiques.

6 Sensibilisation et éducation

6.1 Campagnes et informations pour une alimentation durable et thèmes associés

Le projet de sensibilisation "**Stadtgmües - will's da wachst**" a été réalisé sous la direction du service municipal de la protection de l'environnement et de la santé Winterthur en partenariat avec Energie Suisse, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Le projet a été mis en œuvre en collaboration avec l'organisation de protection du climat MyBluePlanet de Winterthur et l'Institut pour le développement durable de la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW). Un élément clé du projet a été l'implication et la participation de la population de la ville dans le développement d'une campagne. Des groupes de discussion ont permis de recueillir les besoins de la population en matière d'alimentation durable. Il est apparu clairement que les habitants souhaitaient avoir davantage d'informations et de connaissances ainsi que des conseils pour la vie quotidienne.

L'objectif de la campagne qui en a résulté était de sensibiliser à quatre domaines d'action :

- 1) Acheter/cuisiner/manger de saison
- 2) Acheter/cuisiner/manger bio et local
- 3) manger/cuisiner davantage à base de plantes (flexitarisme)
- 4) Éviter le gaspillage alimentaire

⁴³ [Jardin Jardins urbains \(2024\) : Pünste/Schrebergarten cultiver ensemble de manière durable.](#)

⁴⁴ [Ville de Winterthur \(2024\) : Green Go.](#)

⁴⁵ [Ville de Winterthur \(2024\) : Püntewesen.](#)

⁴⁶ [Association des métayers de Winterthur \(2024\) : Notre association.](#)

⁴⁷ [Association Pünten im Vogelsang \(PIV\) \(2024\) : Loisirs au jardin. Bienvenue.](#)

⁴⁸ [Püntenspächter Verein Winterthur \(2021\) : Pünten Ordnung und Bauvorschriften des Pünten Verein Winterthur.](#)

⁴⁹ [Association Pünten im Vogelsang \(PIV\) \(2014\) : Règlement de l'Association Pünten im Vogelsang \(PIV\).](#)

Afin d'être efficaces auprès du public, les réseaux sociaux (Facebook et Instagram), ont également été utilisés. La plupart des activités ont eu lieu entre 2019 et 2021, notamment la « Erlebniswoche » (semaine des expériences). Une collaboration a également été mise en place avec de nombreuses entreprises de restauration locales⁵⁰, qui ont proposé des plats végétariens "Stadtgmües" pendant la « Erlebniswoche ». D'autres actions ont été organisées, notamment des manifestations en rapport avec le jardinage urbain, des tables rondes et des dégustations.

6.1.1 Événements

Dans le cadre de Stadtgmües, l'alimentation durable a été fortement mise en avant à l'occasion de l'événement des *Erlebniswoche* (du 26 octobre au 8 novembre 2019). En 2020, l'événement thématique "Protection du climat et adaptation climatique" a également porté sur l'alimentation. Organisé lui aussi par l'UGS, il a duré trois semaines. Depuis 2022, une semaine du climat a lieu chaque année, au cours de laquelle l'alimentation est notamment abordée comme champ d'action.⁵¹ Depuis 2023, une journée du climat a également lieu chaque année, au cours de laquelle une rue centrale est transformée en zone de rencontre sans voitures. Née d'une interpellation du parlement municipal, la journée du climat se concentre sur le thème de la mobilité en tant que facteur central des émissions de gaz à effet de serre.⁵²

6.1.2 Soutien aux lieux d'échange et d'apprentissage

Il n'existe pas de lieu d'échange et d'apprentissage spécifiquement dédié à l'alimentation à Winterthour. Il existe cependant l'idée d'une maison de l'avenir, où la ville pourrait montrer ce qui est entrepris dans le domaine du développement urbain, de la durabilité ou de la protection du climat. Ce lieu qui pourrait accueillir un centre de conseil dans le domaine de l'énergie ainsi que des expositions.⁵³

6.1.3 Maison de l'alimentation

Une maison spécialisée uniquement dans le domaine de l'alimentation n'est pas à l'ordre du jour (voir toutefois le chapitre 6.1.2).

6.1.4 Intégration de la thématique dans l'enseignement scolaire, fermes et jardins scolaires

Parmi les thèmes transversaux au sein de l'administration municipale, le thème de l'éducation dans le domaine de la durabilité et de l'alimentation est en discussion. Il convient de s'adresser à des institutions pouvant jouer le rôle de multiplicateurs (institutions culturelles comme le Technorama ou le Musée de la nature) en participant à la sensibilisation et en collaborant avec les écoles. La ville sert d'intermédiaire entre les différents acteurs et lance les thèmes dans le domaine de l'éducation. La mise en œuvre incombe toutefois aux différents acteurs, qui fournissent également des supports de formation. En 2024, une décision du conseil municipal est prévue pour inclure l'éducation scolaire. Dans ce contexte, le financement / la participation aux frais des offres scolaires est possible.⁵⁴ Différentes coopérations existent, par exemple avec l'association Grünwerk Winterthour⁵⁵ ou l'Ackerverein, qui accompagnent la création de jardins de permaculture et de jardins scolaires en collaboration avec la ville.

6.2 Formation professionnelle et continue

Aucun contenu n'a été trouvé sur cette thématique ou la thématique n'est actuellement pas (encore) traitée par la ville.

7 Réseaux et participation de la société civile

En collaboration avec le Centre pour la démocratie d'Aarau (ZDA) et avec le soutien du canton de Zurich, un panel citoyen a été organisé à Winterthour en mars/avril 2022 sur le thème de l'alimentation adaptée

⁵⁰ [Les déchets de la ville \(2024\) : Stadtgmües - wills da wachsen.](#)

⁵¹ [Ville de Winterthour \(2024\) : Relations publiques. Journée du climat à Winterthour.](#)

⁵² [Ville de Winterthour \(2024\) : Journée du climat 2023.](#)

⁵³ Entretien avec Peter Jann du 9.3.2023.

⁵⁴ Entretien avec Peter Jann du 9.3.2023.

⁵⁵ [Association Grünwerk \(2024\) : Détectives de la nature. Le nez en quête d'indices.](#)

au climat. Sur 3 000 personnes contactées au départ, 22 habitants et habitantes de Winterthour intéressés ont été tirés au sort et ont pu participer à des ateliers pendant deux week-ends. Ils se sont penchés sur les questions et les thèmes suivants :

- 1) Production alimentaire locale
- 2) Éviter le gaspillage alimentaire
- 3) Offres de restauration urbaine : Comment pouvons-nous nous nourrir de manière durable à Winterthour ?

Différentes contributions de 20 organisations et de chercheurs⁵⁶ ont permis d'approfondir le sujet en présentant, entre les ateliers, leur point de vue sur le système alimentaire.

Les résultats des ateliers ont permis aux citoyens de formuler 24 recommandations⁵⁷, qui ont été prises en compte par la ville et intégrées dans le « concept de mise en œuvre d'une alimentation respectueuse du climat ».⁵⁸

7.1 Soutien aux mouvements de la société civile et à la coopération en matière de recherche pour une alimentation plus durable

Une collaboration existe entre autres avec l'association MyBluePlanet et l'association Winterthur Nachhaltig.⁵⁹ MyBluePlanet a également été impliquée dans le projet Stadtgmües. L'association s'engage particulièrement pour le climat, entre autres avec le programme ClimateFood, qui propose des recettes pour cuisiner en respectant le climat.⁶⁰ L'association Brennpunkt Brennessel est également active, entre autres, à Winterthour.⁶¹ Enfin, la ville soutient l'initiative Madame Frigo et le projet Films pour la Terre.⁶²

7.2 Participation à la mise en place d'un conseil de l'alimentation ou d'un forum sur l'alimentation

Des forums sur l'alimentation ou un conseil sur l'alimentation ne sont pas prévus pour le moment. La municipalité serait plutôt intéressée de soutenir une communauté d'intérêts qui souhaiterait cultiver des terres.⁶³

7.3 Autres projets de la société civile (sélection)

La recherche supplémentaire d'autres projets de la société civile sans implication directe de la ville n'a pas pu être effectuée dans le cadre de cette analyse.

Résumé et conclusions

Dans la ville de Winterthour, la politique climatique et énergétique joue un rôle prépondérant dans le développement de l'alimentation durable. En se basant sur le contre-projet à l'initiative populaire « W-ENERGIE 2050 - L'avenir énergétique de Winterthur est renouvelable » adopté en 2012, la population de la ville de Winterthour s'est prononcée en faveur du modèle de politique énergétique de la « société à 2000 watts ». L'objectif de l'époque qui était de réduire les émissions de CO₂ à 2 tonnes par personne d'ici 2050 a été révisé en 2019 pour devenir l'objectif zéro net d'ici 2050. Au printemps 2021, le Grand Conseil communal a décidé de rapprocher le délai de l'objectif zéro net de 2050 à 2040, ce qui a été accepté par votation populaire en hiver 2021. Ces adaptations ont également été intégrées dans le concept énergétique et climatique 2050 (qui devient donc 2040) et le plan de mesures 2021 - 2028. Dans le cadre de ce concept,

⁵⁶ [Ville de Winterthour \(n.d.\) : Liste de spécialistes externes.](#)

⁵⁷ [Panel de citoyens de Winterthour \(2022\) : Résultats du panel de citoyens de Winterthour pour une meilleure protection du climat.](#)

⁵⁸ [Ville de Winterthour \(2024\) : Panel de citoyens.](#)

⁵⁹ [Winterthour Durable \(2024\) : Winterthur Nachhaltig encourage le changement vers une société durable à Winterthur et dans la région.](#)

⁶⁰ [MYBLUEPLANET \(2023\) : ClimateFood.](#)

⁶¹ [Association Point focal ortie \(2024\) : L'ortie - une plante aux multiples talents.](#)

⁶² Entretien avec Peter Jann du 9.3.2023.

⁶³ Entretien avec Peter Jann du 9.3.2023.

55 mesures ont été proposées dans quatre champs d'action afin d'atteindre l'objectif zéro net. Le thème de l'alimentation est abordé sous le champ d'action « Économie locale, consommation et loisirs ».

Pour réaliser les objectifs des mesures concernant l'alimentation, le « concept de mise en œuvre d'une alimentation respectueuse du climat » a été élaboré. Sur la base d'une approche holistique, le système alimentaire a été analysé et les interfaces avec d'autres départements ont été identifiées. Par conséquent, le concept de mise en œuvre définit trois nouvelles mesures qui remplacent celles du concept énergétique et climatique 2040. Au niveau de la ville, deux mesures ont été définies : « Faire découvrir et expérimenter une alimentation respectueuse du climat » et « Coordonner les mesures en rapport avec l'alimentation », tandis que l'administration municipale se concentre sur la mesure « Mettre en place une restauration urbaine respectueuse du climat ». Dans ce cadre, les déchets alimentaires ont été systématiquement mesurés pendant quatre semaines en 2023 dans les centres municipaux pour personnes âgées. A partir de 2024, il est également prévu de réaliser un monitoring des déchets alimentaires dans les établissements de restauration scolaire. L'état actuel de la mise en œuvre et de la planification ultérieure de ces mesures est présenté dans le Klima-Cockpit de la ville de Winterthur.

Les achats publics de la ville de Winterthur se basent en général sur les directives « Beschaffungswesen Soziale Nachhaltigkeit » (achats socialement durables). Ces principes contiennent 16 points, en précisant que pour les produits agricoles provenant d'Asie, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe de l'Est ou du Sud-Est, une preuve du respect des règles sociales minimales doit être fournie. Les achats publics sont en outre abordés dans le concept énergétique et climatique 2040, où la mesure 7.1 vise à réduire l'impact environnemental et climatique des achats de la ville. D'ici 2028, les achats de la ville doivent se dérouler systématiquement dans le cadre des critères de durabilité et une réduction des émissions de gaz à effet de serre qui y sont liées doit être obtenue. Pour atteindre cet objectif, la ville de Winterthur prévoit de mettre en place des outils et des règles tels que des bases définies, des guides, des projets pilotes, une charte d'achat et une plateforme d'achat commune. En outre, la ville a élaboré un cahier des charges pour les entreprises de restauration dans le domaine de la restauration scolaire. Ce cahier des charges est valable depuis 2019 et contient un catalogue qui comprend différents critères tels qu'un plan de menus de saison, un menu végétarien quotidien, une part élevée de produits bio, un maximum de trois menus à base de viande par semaine, des fruits exotiques issus du commerce équitable et de la viande issue d'une production suisse respectueuse des animaux.

Dans le domaine de la gastronomie, Winterthur organise depuis 2022 la semaine climatique de la ville, pendant laquelle l'alimentation est également thématisée. Dans le cadre de cette activité, l'action « Climat à la carte » est également organisée et propose des plats respectueux du climat. Il s'agit notamment de menus végétaliens, de menus climatiques ou de menus végétariens Food-Save.

La ville de Winterthur est propriétaire de 269 hectares de terres agricoles, qui sont louées à six exploitations. La ville est favorable à l'exploitation biologique, la moitié des fermes produisant actuellement déjà selon les directives biologiques. La conversion de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique est en outre soutenue. En plus des surfaces agricoles, la ville dispose de 2700 « Pünten » ou jardins familiaux sur une surface de 46,73 hectares. Le règlement des « Pünten » fixe les principes d'exploitation et s'oriente entre autres vers le jardinage biologique. Outre les Pünten, la ville de Winterthur compte deux jardins communautaires gérés par l'association Gartenstadtgärten et soutenus par le service de développement des quartiers en collaboration avec Stadtgrün Winterthur. L'accès aux espaces verts est en outre encouragé par le projet GreenGo, dans le cadre duquel les habitant·e·s peuvent réserver des surfaces pour des projets tels que des jardins scolaires ou des manifestations.

En ce qui concerne le travail de sensibilisation, le projet "Stadtgmües - will's da wachst" est probablement l'une des campagnes les plus importantes dans le domaine de l'alimentation. Le projet a été développé de manière participative avec la population à l'aide de groupes de discussion, qui ont permis de cristalliser les besoins des citoyens en matière d'alimentation durable. La campagne de sensibilisation a été mise en

œuvre par le biais de différents canaux, tels que les médias sociaux, des tables rondes, des dégustations et des événements comme la semaine de découverte, au cours de laquelle des entreprises de restauration locales ont proposé des plats végétariens « Stadtgmües » (légumes de la ville). Dans le domaine scolaire, des collaborations sont établies avec différentes institutions qui, entre autres, aident à mettre en place des jardins en permaculture et des jardins scolaires. Avec le Centre pour la démocratie d'Aarau (Zentrum für Demokratie Aarau ZDA) et avec le soutien du canton de Zurich, un panel de citoyen·ne·s a été organisé en 2022 sur le thème de l'alimentation adaptée au climat. 22 citoyen·ne·s de Winterthour ont participé à des ateliers pendant deux week-ends. Il en a résulté 24 recommandations qui ont été intégrées dans le plan de mesures de la ville déjà mentionné pour l'objectif zéro net en 2040 et dans le concept de mise en œuvre. Au niveau interurbain, Winterthour est membre du groupe ERFA « Alimentation durable » de l'Union des villes suisses.

Les efforts de la ville de Winterthour pour promouvoir une alimentation durable s'inscrivent en premier lieu dans le cadre de la politique climatique et énergétique. Par conséquent, une grande partie des activités et des mesures se base sur l'établissement d'une alimentation respectueuse du climat et se concentre sur la restauration collective, le gaspillage alimentaire et la sensibilisation de la population.

8 Bibliographie et sources

8.1 Actes législatifs de la Confédération suisse

AS 2020 641

Loi fédérale sur les marchés publics (LMP) du 20.06.2019, <https://www.fedlex.admin.ch/eli/oc/2020/126/de> [25.03.24].

8.2 Actes législatifs du canton Zurich

720.11

Ordonnance sur les soumissions (Submissionsverordnung SVO) du 28 juin 2023 du canton de Zurich, [https://www.notes.zh.ch/appl/zhlex_r.nsf/WebView/06389CF92F99E864C1258A5A00253409/\\$File/720.11_28.6.23_122.pdf](https://www.notes.zh.ch/appl/zhlex_r.nsf/WebView/06389CF92F99E864C1258A5A00253409/$File/720.11_28.6.23_122.pdf) [01.05.24].

720.1

Loi sur l'adhésion à l'accord intercantonal sur les marchés publics du 15 novembre 2019 (BeiG IVöB, LS 720.1) du 20 mars 2023 [https://www.notes.zh.ch/appl/zhlex_r.nsf/WebView/CB3A07E95C3B967EC1258AD100245272/\\$File/720.1_20.3.23_124.pdf](https://www.notes.zh.ch/appl/zhlex_r.nsf/WebView/CB3A07E95C3B967EC1258AD100245272/$File/720.1_20.3.23_124.pdf) [01.05.24].

8.3 Actes législatifs de la ville de Winterthur

SRS 7.4-1

Décision concernant les objectifs en matière de politique énergétique et climatique du 25.11.2012, https://winterthur.tlex.ch/app/de/texts_of_law/7.4-1 [25.03.24].

8.4 Interventions parlementaires et initiatives de la ville Winterthur

Parlement de la ville de Winterthur (2023) : Foodsafe et jours sans viande dans les centres municipaux pour personnes âgées, <https://parlament.winterthur.ch/politbusiness/1727879> [25.03.24].

Parlement de la ville de Winterthur (2018) : Directives alimentaires pour l'accueil parascolaire, <https://parlament.winterthur.ch/politbusiness/1407883> [25.03.24].

Parlement de la ville de Winterthur (2015) : Les espaces verts publics comme jardins communautaires, <https://parlament.winterthur.ch/politbusiness/1409230> [25.03.24].

Parlement de la ville de Winterthur (2010) : Alimentation saine avec des aliments produits de manière durable dans les centres pour personnes âgées, <https://parlament.winterthur.ch/politbusiness/1410865> [25.03.24].

Parlement de la ville de Winterthur (2010) : Dénonciation des terres agricoles, <https://parlament.winterthur.ch/politbusiness/1410838> [25.03.24].

8.5 Publications officielles

Association Pünten im Vogelsang (PIV) (2014) : Püntenordnung des Vereins Pünten im Vogelsang (PIV), https://p-i-v.ch/wp-content/uploads/2019/10/Puentenordnung_PIV.pdf [25.03.24].

Beelong et Office fédéral de l'environnement (2020) : Recommandations pour des achats publics durables dans le domaine de l'alimentation. Produits alimentaires, équipements de cuisine, produits d'entretien et services de restauration collective, <https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/de/dokumente/wirtschaft-konsum/fachinfo-daten/gemeinschaft-gastronomie-empfehlungen-nachhaltige-oeffentliche-beschaffung.pdf.download.pdf/Faktenblatt%20Empfehlungen%20f%C3%BCr%20die%20nachhaltige%20%C3%B6ffentliche%20Beschaffung%20im%20Bereich%20Ern%C3%A4hrung.pdf> [25.03.24].

- Canton de Zurich (2018) : Politique d'achat du Conseil d'État, https://www.zh.ch/content/dam/zhweb/bilder-dokumente/themen/politik-staat/kanton/kantonale-verwaltung/beschaffung---eink%C3%A4ufe/RRB-2018-0202_Beschaffungspolitik_RR.pdf [25.03.24].
- Canton de Zürich (2024) : Gemeindeporträt des Kantons Zürich, Winterthur <https://www.web.statistik.zh.ch/gpv2/?tab=indikatoren&jahr=0&indikatoren=265&bfs=230> [26.06.2024]
- Panel de citoyens Winterthour (2022) : Résultats du panel de citoyens de Winterthour pour une meilleure protection du climat, https://stadt.winterthur.ch/themen/leben-in-winterthur/energie-umwelt-natur/klimapartizipation/buergerpanel-nachhaltige-ernaehrung-in-winterthur/liste-fachpersonen-buergerpanel-winterthur/ergebnisbericht_buergerpanel_winterthur.pdf/download [25.03.24].
- Parlement de la ville de Winterthour (2018) : Réponse à l'interpellation concernant les directives alimentaires pour l'accueil parascolaire, déposée par les conseillers municipaux A. Geering (PDC/EDU), R. Dürr (Verts/AL), G. Stritt (PS), L. Banholzer (PEV) et S. Kocher (PVL), <https://parlament.winterthur.ch/docn/3446957/W2018.68.pdf> [25.03.24].
- Protection de l'environnement et de la santé de la ville de Winterthour (2022) : Energie und Klimakonzept 2040. Addendum au rapport de base et au rapport technique Plan de mesures 2021-2028 du concept énergétique et climatique 2050, <https://stadt.winterthur.ch/themen/leben-in-winterthur/energie-umwelt-natur/klimaschutz/klima-und-energiecharta/energie-und-klimakonzept-2040-addendum.pdf/download> [25.03.24].
- Protection de l'environnement et de la santé de Winterthour (2021) : Concept énergétique et climatique 2050. Rapport technique Plan de mesures 2021-2028, <https://stadt.winterthur.ch/themen/leben-in-winterthur/energie-umwelt-natur/klimaschutz/klima-und-energiecharta/fachmitbericht-massnahmenplan.pdf/download> [25.03.24].
- Protection de l'environnement et de la santé de Winterthour (2021) : Concept énergétique et climatique 2050. Rapport de base, <https://stadt.winterthur.ch/themen/leben-in-winterthur/energie-umwelt-natur/klimaschutz/klima-und-energiecharta/grundlagenbericht-energie-und-klimakonzept-2050.pdf/download> [25.03.24].
- Püntenpächter Verein Winterthour (2021) : Pünten Ordnung und Bauvorschriften des Pünten Verein Winterthur, <https://ppv-winterthur.ch/verein-puenten-ppv-winterthur/puentenordnung/> [25.03.24].
- Ville de Winterthour (2022) : Programme de législature 2022-2026, <https://stadt.winterthur.ch/gemeinde/politik/stadtrat/dokumente/legislaturprogramm-2022-2026/download> [01.05.24].
- Ville de Winterthour (n.d.) : Liste de spécialistes externes, <https://stadt.winterthur.ch/themen/leben-in-winterthur/energie-umwelt-natur/klimapartizipation/buergerpanel-nachhaltige-ernaehrung-in-winterthur/liste-fachpersonen-buergerpanel-winterthur/liste-fachpersonen-buergerpanel-winterthur/download> [25.03.24].
- Ville de Winterthour, Immobilier (2015) : Les principes de la politique agricole de la ville, <https://stadt.winterthur.ch/gemeinde/verwaltung/finanzen/immobilien/landwirtschaft/grundsaeetze-land/grundsaeetze-landwirtschaftspolitik.pdf> [25.03.24].
- Ville de Winterthour, protection de l'environnement et de la santé (2021) : Stratégie environnementale de la ville de Winterthur. Période 2021 - 2025, <https://stadt.winterthur.ch/gemeinde/verwaltung/sicherheit-und-umwelt/umwelt-und-gesundheitsschutz/koordination-umwelt-energie/umweltstrategie/umweltstrategie-2021-2025/umweltstrategie-stadt-winterthur-zeitraum-2021-2025/download> [25.03.24].
- Ville de Winterthour, Service des marchés publics (2016) : Richtlinie Beschaffungswesen Soziale Nachhaltigkeit (Approuvé par SR.16.110-1 du 03.02.2016), <https://stadt.winterthur.ch/stadratsbeschluesse/beschluesse-des-stadtrats/stadtratssitzung-vom-10->

[07.2019/stadtratssitzung-vom-10-07.2019/richtlinien-beschaffungswesen-soziale.pdf/download](https://www.stadt.winterthur.ch/themen/leben-in-winterthur/planen-und-bauen/wir-planen-fuer-sie/richtplan-winterthur/kommunaler-richtplan/downloads/richtplantext/download) [25.03.24].

Ville de Winterthur (2023) : Projet de plan directeur communal <https://stadt.winterthur.ch/themen/leben-in-winterthur/planen-und-bauen/wir-planen-fuer-sie/richtplan-winterthur/kommunaler-richtplan/downloads/richtplantext/download> [01.05.2024]

8.6 Sites Internet

Association Grünwerk (2024) : Détectives de la nature. Spürnase auf Spurensuche, <https://www.verein-gruenwerk.ch/umweltbildung/naturdetektive> [25.03.24].

Association Point d'orgue Ortie (2024) : L'ortie - un talent multiple, <https://www.brennpunktbreunnesel.ch/> [25.03.24].

Association Pünten im Vogelsang (PIV) (2024) : Les loisirs au jardin. Bienvenue, <https://p-i-v.ch/> [25.03.24].

Canton de Zurich, approvisionnement et achat (2024) : L'État a besoin de biens et de services pour accomplir ses tâches. Vous trouverez ici des informations sur les marchés publics cantonaux, <https://www.zh.ch/de/politik-staat/kanton/kantonale-verwaltung/beschaffung-einkaeufe.html> [25.03.24].

Confédération suisse, Office fédéral de la statistique OFS (2024) : Répartition spatiale, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/bevoelkerung/stand-entwicklung/raeumliche-verteilung.html> [25.03.24].

Jardin Jardins urbains (2024) : Pünste / Schrebergarten cultiver ensemble de manière durable, <https://gartenstadtgaerten.ch/> [25.03.24].

MYBLUEPLANET (2023) : ClimateFood, <https://www.myblueplanet.ch/climatefood/> [25.03.24].

Püntenspächter-Verein Winterthur (2024) : Notre association, <https://ppv-winterthur.ch/> [25.03.24].

PUSCH Protection pratique de l'environnement (2024) : Boussole de durabilité. Achats publics. Produits alimentaires et services de restauration, <https://oeffentlichebeschaffung.kompass-nachhaltigkeit.ch/produktgruppen/lebensmittel> [25.04.24].

Stadtgmües (2024) : Stadtgmües - wills da wachst, <https://www.stadtgmües.ch/stadtgmuees-restaurants> [25.03.24].

Ville de Winterthur (2023) : Alimentation respectueuse du climat. <https://stadt.winterthur.ch/themen/leben-in-winterthur/energie-umwelt-natur/klimaschutz/klimaschonende-ernaehrung> [01.05.24].

Ville de Winterthur (2024) : Green Go, <https://stadt.winterthur.ch/gemeinde/verwaltung/technische-betriebe/stadtgruen-winterthur/greengo> [25.03.24].

Ville de Winterthur (2024) : Journée du climat 2023, https://stadt.winterthur.ch/themen/leben-in-winterthur/energie-umwelt-natur/klimatag_2023 [25.03.24].

Ville de Winterthur (2024) : Menu Semaine du climat, <https://stadt.winterthur.ch/themen/leben-in-winterthur/energie-umwelt-natur/klimawoche-2023/menue-klimawoche-1> [25.03.24].

Ville de Winterthur (2024) : Programme de législature, Konext Maps, <https://legislaturprogramm.winterthur.ch/legislaturprogramm#m=2/1502.38559/276.5> [25.04.24].

Ville de Winterthur (2024) : Relations publiques. Journée climatique de Winterthur, <https://stadt.winterthur.ch/themen/leben-in-winterthur/energie-umwelt-natur/klimaschutz/stadtgmues> [25.03.24].

Ville de Winterthur (2024) : Climat à la carte. <https://stadt.winterthur.ch/themen/leben-in-winterthur/energie-umwelt-natur/klimaschutz/klimaschonende-ernaehrung/klima-a-la->

[carte#:~:text=Juni%202024.-,Die%20Aktion%20%C2%AB-Klima%20%C3%A0%20la%20carte%C2%BB%20ist%20thematisch%20eingebet%20in,bis%20Ende%20Juni%20zu%20verl%C3%A4ngern. \[01.05.24\].](#)

Ville de Winterthur (2024) : Püntenwesen, <https://stadt.winterthur.ch/gemeinde/verwaltung/finanzen/immobilien/puentenwesen> [25.03.24].

Ville de Winterthur (2024) : Panel de citoyens, <https://stadt.winterthur.ch/themen/leben-in-winterthur/energie-umwelt-natur/klimapartizipation/buergerpanel-nachhaltige-ernaehrung-in-winterthur> [25.03.24].

Ville de Winterthur (2024) : Klima-Cockpit Winterthur, <https://klima-cockpit.winterthur.ch/> [23.06.2024]

Ville de Winterthur, Protection de l'environnement et de la santé, Service du climat (2023) : Concept de mise en œuvre d'une alimentation respectueuse du climat. Concept énergétique et climatique. Version 1.6, https://stadt.winterthur.ch/themen/leben-in-winterthur/energie-umwelt-natur/klimaschutz/klimaschonende-ernaehrung/dokumente/umsetzungskonzept_klimaschonende_ernaehrung.pdf/download

Winterthur Nachhaltig (2024) : Winterthur Nachhaltig encourage le changement vers une société durable à Winterthur et dans la région, <https://winterthur-nachhaltig.ch/> [25.03.24].

WöB (2024) : Vous trouverez ici, sur la plateforme de connaissances pour des marchés publics durables (WöB), des informations et des instruments mis à disposition et utilisés par les services d'achat et les spécialistes de tous les niveaux fédéraux, <https://www.woeb.swiss/de/> [25.04.24].

8.7 Interviews

Interview de Peter Jann, responsable de la protection de l'environnement et de la santé UGS de la ville de Winterthur, du 9.3.2023.